

STRATEGIE MUNICIPALE POUR LE DEVELOPPEMENT
D'UNE FILIERE DE GESTION DES BOUES DE VIDANGE INNOVANTE ET DURABLE
A DOUALA, REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**DEVELOPPEMENT D'UN PLAN D'ACTION MUNICIPAL POUR L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF
ET LA GESTION DES BOUES DE VIDANGE**

TERMES DE REFERENCE

Version mise à jour - 18 juillet 2025

1 Contexte de l'étude

1.1 Le programme AIVF et la Communauté Urbaine de Douala

L'AIMF et la Fondation Gates ont signé en mars 2017 un partenariat pour développer une « Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux ». Premier partenariat entre cette grande Fondation nord-américaine et le réseau des élus locaux francophones, cette Initiative a permis d'appuyer, entre 2017 et 2021, la mise en place de 15 projets pilotes en 4 ans.

L'accord de partenariat est renouvelé en 2022 autour de la préparation de la gestion des boues de vidange et de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville. Capitalisant sur les réussites de la phase 1 « ISSV », ce programme vise à soutenir la mise à l'échelle des interventions de 6 pays d'intervention, dont le Cameroun (aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée, de la Mauritanie, du Niger et de la RDC).

Suite à l'établissement de critères, validés par les villes et associations de collectivités locales déjà parties prenantes du programme, réunies à Abidjan en février 2023, la Communauté Urbaine de Douala (CUD) a été retenue comme ville pilote.

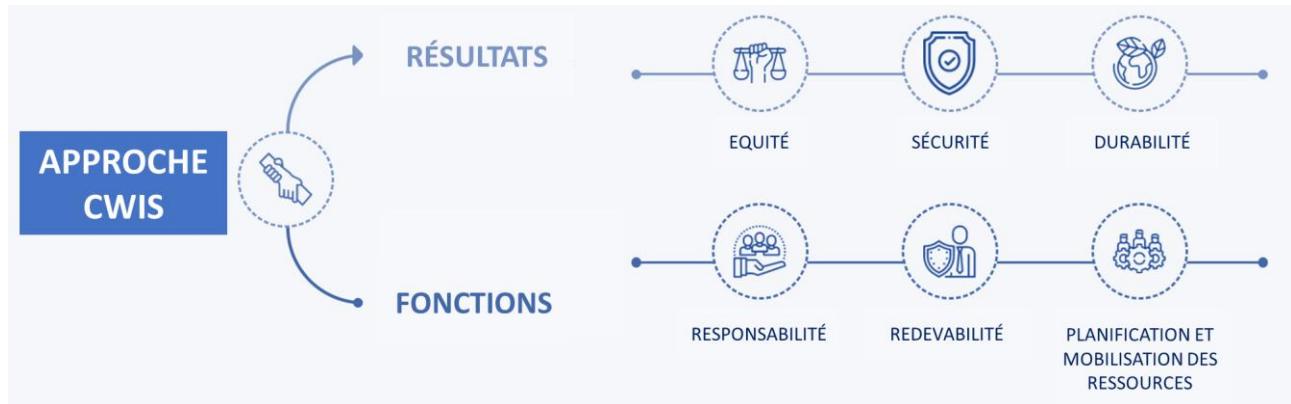
1.2 L'approche d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (*City Wide Inclusive Sanitation*)

La démarche d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS en anglais) est une approche de service public pour la planification et la mise en œuvre de systèmes d'assainissement urbain afin d'atteindre des résultats résumés par l'Objectif de développement durable 6 : un assainissement sûr, équitable et durable pour tous dans une zone urbaine, en accordant une attention particulière aux besoins des pauvres, des marginalisés, des femmes et des filles.

L'approche CWIS repose sur six piliers interdépendants qui, ensemble, permettent d'assurer un accès équitable, sûr et durable à l'assainissement pour tous. Ces piliers sont : **l'équité**, qui garantit que les services atteignent toutes les populations, y compris les plus vulnérables ; **la sécurité**, pour que les services d'assainissement ne présentent pas de risques sanitaires ou environnementaux ; **la durabilité**, qui assure la viabilité à long terme des systèmes mis en place ; **la responsabilité**, pour que les institutions compétentes soient investies de leurs rôles ; **la redevabilité**, afin que les acteurs soient tenus de rendre compte de leurs

actions ; et enfin la **planification et gestion des ressources**, indispensable pour piloter efficacement les services à tous les niveaux. Ensemble, ces piliers forment un cadre cohérent, applicable au niveau national comme local, pour construire des systèmes d'assainissement inclusifs et résilients.

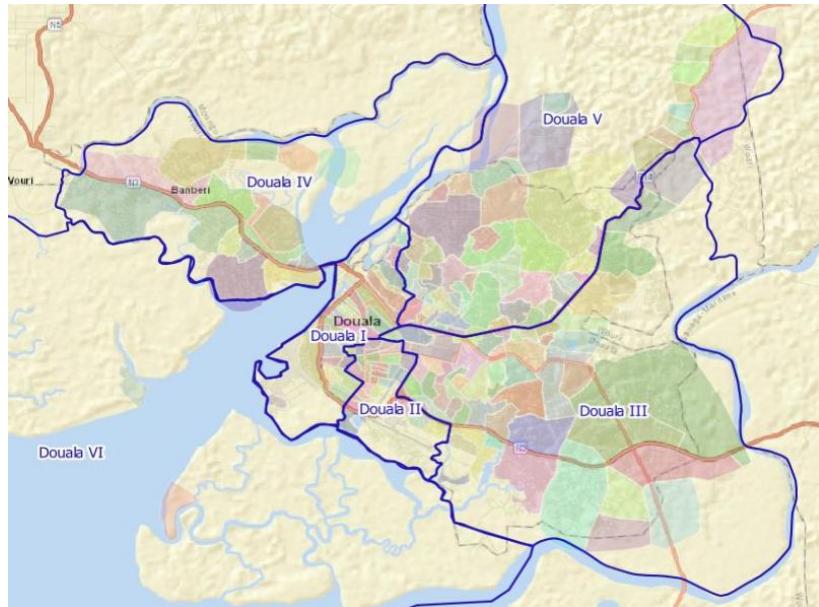
Figure 1. Illustration de l'approche CWIS (Source : <https://www.cwiscities.com/>)



1.3 L'assainissement liquide à Douala

La Ville de Douala, capitale économique du Cameroun, compte environ 120 quartiers répartis en six arrondissements, dont un insulaire (Arrondissement de Douala 6e).

Figure 2. Limites des arrondissements de Douala (source : SDA, Véolia / Seureca)



En 2025, la CUD comprendrait une population estimée à plus de 4 millions d'habitants. La ville connaît une croissance démographique soutenue, évaluée à plus de 4,5 % par an, ce qui exerce une pression croissante sur les infrastructures et les services urbains.

Tableau 1. Projections de population (source : SDA, Véolia / Seureca)

Hypothèse	2021	2025	2035	2040
Hypothèse tendancielle	3 530 881	4 073 680	5 636 249	6 629 668

Maillon Collecte / Stockage

En termes d'assainissement, l'Enquête Démographique et de Santé - EDSC-V de 2018 indique qu'à Douala, plus de 93 % des ménages disposent d'installations sanitaires améliorées (toilettes avec chasse d'eau reliées à un égout, ou une fosse septique, fosse d'aisance, toilettes améliorées-ventilées VIP, toilette avec dalle et fosse d'aisance ou toilettes à compost). La défécation à l'air libre est très marginale.

L'EMS-2021 (étude de marché dans le cadre d'un financement de la Fondation Bill & Melinda Gates) montre la répartition suivante des types de toilettes des ménages : 48 % de toilettes à chasse d'eau mécanique, 23 % de toilettes à chasse manuelle, 27 % de latrine traditionnelles à dalle de béton, 3 % de latrine VIP et 3 % de latrine traditionnelle sans dalle. Logiquement, l'utilisation de toilettes à chasse mécanique augmente en fonction du revenu des. 15% déclare partager ses toilettes avec d'autres ménages (2,4 ménages en moyenne). Les toilettes à chasse sont reliées à des fosses considérées comme septiques.

Maillon Vidange

La moitié des ménages déclarent n'avoir jamais vidangé leur fosse, 41 % déclarent l'avoir vidangé au moins une fois et 9 % des ménages ne savent pas.

Trois modes de vidange sont pratiqués à Douala :

- Vidange mécanique : 22 compagnies privées et 9 individuels. Un ménage paie US\$50 (environ 25 000 FCFA) ;
- Vidange manuelle : Les ménages paient aux vidangeurs manuels entre 60 et 90 US\$ (entre 30 000 et 45 000 FCFA) pour ce service.
- Déversement dans la nature : le rejet direct ou le drainage dans les plans d'eau est pratiqué par les ménages le long des cours d'eau.

La répartition des ménages selon la pratique de vidange diverge selon les sources.

Maillon Traitement

Avant 2025, le site du Bois des Singes à Douala servait de dépotage pour environ 75 % des boues de vidange collectées. Cependant, ce site était insuffisant, mal entretenu et inaccessible sur certaines périodes, entraînant des déversements sauvages et des nuisances environnementales.

En 2025, une Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) sera mise en exploitation à Ngombé (Douala V). Construite sur un site de 10 hectares, cette STBV est conçue pour traiter 350 m³ de boues par jour dans un premier temps. Elle comprend des lits de séchage couverts et des unités de compostage et des infrastructures pour la gestion des effluents. Cette station remplace le site du Bois des Singes, offrant ainsi une solution plus adaptée aux besoins croissants de la ville en matière de traitement des boues de vidange.

Maillon Valorisation

La réutilisation informelle des matières fécales non hygiénisées existe actuellement à Douala, notamment au voisinage du site de traitement. D'après une étude de la BGMF en 2011 (citée par Studi dans le cadre de l'étude d'APS révisée de la STBV de Ngombé), 75 % des agriculteurs péri urbains informels interrogés ont exprimé un avis favorable pour l'utilisation des engrains issus des boues de vidange, mais pour un prix

d'achat très faible en comparaison des autres produits disponibles sur le marché (1 000 FCFA pour un sac de 50 kg de matières fécales transformées contre 2 000 pour un sac de fumier et 5 000 un sac de fientes).

2 Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est d'accompagner la Communauté Urbaine de Douala (CUD) dans la structuration de la filière de gestion des boues de vidange, notamment via la réglementation et la régulation des dispositifs d'assainissement non-collectif et des services de vidange.

L'objectif spécifique est le développement d'un Plan d'action municipal sur l'assainissement non-collectif (ANC) et la gestion des boues de vidange (GBV) sur 10 ans (2025 - 2035), document qui servira de feuille de route aux services techniques de la CUD pour contribuer efficacement à l'amélioration de l'accès de la population à un assainissement sûr, équitable et durable.

3 Mission du consultant

3.1 Vue d'ensemble

La mission du Consultant consistera à élaborer, en étroite collaboration avec les services techniques de la CUD et les principaux acteurs locaux de l'assainissement (distributeurs d'équipements sanitaires, vidangeurs, exploitants de station de traitement des boues de vidange...), un **Plan d'action municipal sur l'ANC et la GBV pour la période 2025 - 2035**.

L'élaboration de ce plan comprendra plusieurs étapes, notamment :

- **La conduite d'un diagnostic de la situation actuelle** qui analysera (i) le niveau d'accès des ménages, des établissements scolaires publics et des marchés à des installations d'assainissement améliorées et à des services de GBV sûrs et (ii) les dispositifs dont dispose actuellement la CUD (textes, procédures...) pour réguler ces équipements et services. L'analyse portera sur chaque maillon (confinement, vidange, traitement / valorisation), avec une partie descriptive compilant les principales informations et indicateurs et une partie analytique faisant ressortir les principaux gaps ;
- **La formulation d'une stratégie municipale pour l'amélioration de l'assainissement** qui définira (i) les objectifs à atteindre d'ici 2035 et (ii) les actions que la CUD devra mettre en œuvre pour y parvenir. Ces éléments seront structurés par maillon et par cible (ménages, écoles, marchés), en veillant à distinguer les populations précaires. Les actions à entreprendre par la Commune seront décrites de manière opérationnelle, en précisant les services techniques. Le document pourra s'inspirer du document de stratégie développé par la ville de Kampala ([lien](#)) ;
- **L'établissement du Plan d'action municipal sur l'ANC et la GBV**, document qui compilera l'ensemble des actions à mener par la CUD en précisant leur chronologie, leurs coûts et leurs indicateurs. Les estimations de coûts se baseront sur un listing sommaire des marchés de travaux, de fourniture, services et de prestations intellectuelles à prévoir. Ici aussi, le Consultant pourra s'inspirer du modèle de stratégie développé à Kampala (Annexe 3 dudit document) ;

Enfin, pour amorcer la mise en oeuvre du Plan municipal, le Consultant achèvera sa prestation par **l'élaboration de 2 outils de régulation** selon les priorités identifiées par la Stratégie. Il pourra s'agir (i) de propositions ou modifications d'Arrêtés municipaux, (ii) d'une Guide de procédures pour le contrôle des installations d'ANC (conception / vidange), (iii) d'un Guide de procédures pour le contrôle des opérations de vidange et de déversement des boues, (iv) d'une Procédure d'agrément des opérateurs de vidange, (v) d'une Plateforme de concertation entre la CUD et les vidangeurs ou encore (vi) d'une trame de Rapport de suivi technique et financier de l'exploitation STBV, indispensable pour suivre la capacité de traitement de la STBV et mettre à jour le contrat liant la CUD à l'exploitant.

3.2 Activités et livrables attendus

3.2.1 Diagnostic de la situation actuelle

Afin de dresser un état des lieux fiable du service d'assainissement à Douala et d'identifier les leviers de régulation à mobiliser, une méthodologie en cinq étapes a été mise en œuvre, combinant analyse documentaire, enquêtes de terrain, entretiens institutionnels et outils de visualisation.

Méthodologie :

- Compilation des données secondaires disponibles (RGPH, MICS, études relatives au Schéma Directeur, Etude sur les toilettes publiques...). Pour réduire les coûts valorisera données existantes.;
- Détermination et interprétation des indicateurs pertinents permettant de caractériser l'accès actuel des ménages, des écoles publiques et des marchés à l'assainissement ;
- Elaboration d'un Shit Flow Diagram (SFD), sur la base d'une classification concertée des pratiques de vidange à Douala (pratiques « sûres » et pratiques « à risques ») ;
- Entretiens avec les services techniques municipaux afin de collecter les données permettant de décrire les dispositifs de régulation existants et manquants ;
- Analyse diagnostique faisant ressortir les principales problématiques d'assainissement et indiquant les dispositifs de régulation à renforcer au niveau de la CUD.

Livrables :

- Rapport diagnostic (L1) ;
- Cartographie digitale (Google Earth ou QGIS) délimitant le périmètre d'étude et ses sous-zones administratives, localisant la répartition démographique, les zones à forte densité ou précarité, les points de stationnement des vidangeurs, ainsi que les sites de déversement des boues de vidange, qu'ils soient légaux ou informels (L2).

Durée estimée :

- Quatre semaines

3.2.2 Formulation de la stratégie municipale

L'élaboration de la stratégie d'assainissement s'appuiera sur une démarche participative menée en collaboration étroite avec la CUD, afin d'assurer une appropriation locale et une prise en compte des réalités spécifiques du terrain.

Méthodologie :

- Elaboration d'un draft de stratégie en étroite concertation avec la CUD, avec des séances de travail qui pourront être structurées par cibles (ménages, écoles...) et/ou par maillon selon la situation ;
- Présentation du draft de stratégie et intégration des retours pour l'élaboration de la Stratégie finale.

Livrables :

- Rapport de Stratégie draft, assorti d'une présentation PowerPoint (L3) ;
- Rapport de Stratégie et présentation PowerPoint définitifs (L4).

Durée estimée :

- Trois semaines.

3.2.3 Etablissement du Plan municipal

La formulation du Plan municipal découlera directement de la stratégie. Le Consultant proposera alors les éléments (responsables, chronologie, budget) requis pour permettre la mise en œuvre de la stratégie.

Méthodologie :

- Elaboration d'un Plan draft ;
- Présentation du draft de stratégie et intégration des retours, puis élaboration du Plan définitif.

Livrables :

- Plan draft avec chronogramme et budget au format Excel (L5) ;
- Plan définitif (L6).

Durée estimée :

- Deux semaines

3.2.4 Elaboration des outils de régulation prioritaires

Pour amorcer la mise en œuvre du Plan municipal, deux outils de régulation seront élaborés en fonction des priorités identifiées avec la CUD.

Méthodologie :

- Sélection concertée de quatre outils prioritaires à développer ;
- Rédaction des outils à partir de l'analyse documentaire et d'échanges avec les acteurs concernés ;
- Présentation des versions draft, intégration des retours, puis finalisation.

Livrables :

- Deux outils de régulation finalisés (L7, L8) ;
- Présentation PowerPoint de synthèse (L9).

Durée estimée :

- Deux semaines

3.3 Cadrage de l'étude

Le consultant en charge de l'étude travaillera sous la responsabilité de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'ouvrage du projet et en particulier de la Direction en charge de l'environnement.

L'assistance technique internationale du programme AIVF (Calia Conseil) assurera un contrôle qualité de l'étude. En particulier il sera associé à la réunion de démarrage, relira les différents livrables et pourra avoir des échanges en direct avec le consultant en accord avec la CUD et l'AIMF

3.4 Livrables à fournir

Le tableau ci-dessous présente la liste des livrables attendus dans le cadre de l'étude. Afin de garantir leur lisibilité et leur utilité opérationnelle, le prestataire veillera à (i) se concentrer sur les informations à forte valeur ajoutée pour la mise en œuvre, (ii) privilégier des formulations claires et concises, (iii) structurer les documents à l'aide de tableaux de synthèse et d'illustrations pertinentes (schémas, cartes, graphiques).

Tableau 2. Liste des livrables

N°	Intitulé du livrable	Remise
L1	Rapport diagnostic de la situation actuelle	Semaine 4
L2	Cartographie digitale (Google Earth ou QGIS)	
L3	Rapport de stratégie draft + présentation PowerPoint	Semaine 7
L4	Rapport de stratégie final + présentation PowerPoint	
L5	Plan municipal draft avec chronogramme et budget (Excel)	Semaine 9
L6	Plan municipal définitif	
L7	Outil de régulation prioritaire n°1 (ex. : Arrêté municipal, Guide, Procédure, etc.)	Semaine 11
L8	Outil de régulation prioritaire n°2	
L9	Présentation PowerPoint de synthèse des outils de régulation	

3.5 Mission de terrain et modalités de concertation et restitution avec les acteurs locaux

Il reviendra au prestataire de proposer une organisation de la mission de terrain, ainsi que les modalités de concertation et de restitution avec les acteurs locaux, en cohérence avec la méthodologie générale et les objectifs de l'étude.

4 Durée et budget de l'étude

4.1 Durée envisagée pour la réalisation de la prestation

La durée prévue de la prestation est de 11 semaines à compter du démarrage.

4.2 Budget plafond

Le budget global de la prestation ne devra pas dépasser un plafond de 20 000 euros.

5 Modalités d'évaluation des offres

5.1.1 Profils recherchés

La mobilisation de deux experts est recommandée : un expert technique en gestion intégrée des boues de vidange et des systèmes d'assainissement et un expert juridique spécialisé dans la réglementation et le cadre institutionnel. Le second profil pourra être mobilisé de manière ponctuelle.

Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer une autre configuration, à condition de démontrer que l'équipe mobilisée couvre de manière crédible et opérationnelle l'ensemble des expertises requises.

- **Profil 1 : Expert en assainissement urbain, gestion intégrée des boues de vidange et élaboration de stratégies municipales**

- Profil :

- Expérience de plus de 10 ans dans le développement de services d'assainissement urbain, y compris la vidange, le traitement et la valorisation des boues de vidange.
 - Expérience dans l'élaboration de stratégies, plans d'action et processus participatifs avec les collectivités locales.
 - Connaissance approfondie des référentiels internationaux d'assainissement (UNICEF, OMS, CWIS) et des cadres institutionnels locaux.
 - Maîtrise des outils de diagnostic, cartographie (QGIS, Google Earth), modélisation des flux (SFD) et planification opérationnelle.
 - Expérience de travail dans une grande ville du Cameroun, si possible Douala.
 - Expérience dans le développement d'études participatives
 - Excellente maîtrise du français.
 - Très bonnes capacités rédactionnelles.

- Diplômes requis :

- Diplôme d'ingénieur en génie sanitaire, génie de l'environnement, ou équivalent.
 - Master ou diplôme d'études supérieures spécialisées en assainissement, gestion des ressources en eau ou développement urbain durable.

- **Profil 2 : Expert juridique en réglementation et cadre institutionnel de l'assainissement**

- Profil :

- Expertise en droit public, droit de l'environnement et réglementation sanitaire applicable à l'assainissement.

- Expérience dans la rédaction de textes réglementaires, arrêtés municipaux et guides de bonnes pratiques.
- Capacité à articuler cadre légal et besoins opérationnels des collectivités territoriales et opérateurs privés.
- Diplômes recommandés :
 - Master ou diplôme supérieur en droit public, droit de l'environnement ou droit administratif.
- **Profil 3 : Expert socio-économiste, ayant une expérience dans l'analyse des coûts des activités de gestion des filières d'assainissement.**
 - Profil :
 - Expertise en analyse économique appliquée.
 - Expérience dans l'analyse et l'estimation budgétaire des filières d'assainissement.
 - Diplômes recommandés :
 - Master ou diplôme supérieur en sociologie et / ou économie de l'environnement.

5.1.2 Contenu des offres

- **Contenu de l'Offre Technique :**
 - Une note de compréhension du contexte, des enjeux et des objectifs de la mission, démontrant la bonne appréhension du dossier.
 - La méthodologie détaillée proposée pour la réalisation de la mission, incluant les principales étapes, outils et livrables envisagés.
 - Les curriculums vitae (CV) des experts mobilisés, dûment signés, avec une confirmation explicite de leur disponibilité pour la durée de la mission.
 - Une liste des 3 dernières références similaires les plus récentes.
- **Contenu de l'Offre Financière :**
 - Un devis détaillé exprimé en euros (€), précisant :
 - Les coûts journaliser (PU) des ressources humaines proposées, avec les quantités estimées (nombre de jours/hommes) ;
 - Les frais liés aux réunions, et autres activités de terrain nécessaires à la mission. Note : Tous les frais de déplacements, transport et hébergement doivent être compris dans l'offre financière ;
 - Un total global, accompagné de la ventilation par poste (en %).

5.1.3 Grille d'évaluation

Afin d'assurer une sélection rigoureuse et transparente du prestataire, les offres reçues seront évaluées selon une grille pondérée prenant en compte à la fois la qualité technique des propositions et leur aspect financier, conformément aux critères détaillés ci-dessous.

Tableau 3. Grille d'évaluation des offres

Critères	Sous-critères	Poids (%)
Offre technique (80%)		
1. CV des experts	Pertinence des profils, expérience, disponibilité confirmée	50%
2. Méthodologie proposée	Rigueur, réalisme, innovation, planification des étapes	15%
3. Références récentes	Qualité, similitude des missions, résultats obtenus	15%
Offre financière (20%)		
5. Prix global	Compétitivité, cohérence du devis détaillé	20%

5.1.4 Contact et date limite de soumission des offres

Merci de soumettre vos offres au plus tard le **17 août 2025 à 23h00 GMT**, par voie électronique à l'adresse suivante : j.clement@aimf.asso.fr; simon-edouard.ekotto@douala.cm;